

AU CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

Rapport de la Commission chargée de l'étude du préavis No 43/91

Concerne: Demande d'un crédit de 73'000.- pour le remplacement du collecteur E.C. au bas du chemin Vert et la reconstruction du ponton d'accès au lac.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de Messieurs M.Bader, A.Grandchamp, M.Hofer, P.Hunziker et J.-P.Bussard Président s'est réunie à 2 reprises le 12.9.91 et le 18.9.91. Pour des raisons professionnelles M.Hunziker absent, n'a pas participé aux 2 séances.

La Commission a invité M.H.Schwegler, Municipal responsable à participer à la première séance. Ensemble nous nous sommes rendu sur place et avons constaté le mauvais état du ponton. Par la même occasion nous avons consulté les plans et remercié H.Schwegler des précisions données en réponse à nos questions.

Conclusion: La Commission unanime, vous prie M.le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

1. Adopter le préavis No43/91 concernant la demande de crédit de 73'000.- pour le remplacement du collecteur E.C. au bas du chemin Vert et la reconstruction du ponton d'accès au lac.
2. Porter la somme de 73'000.- au débit du compte "Avances pour financements spéciaux" destiné à financer les investissements relatifs aux canalisations d'E.C. et d'E.U.
3. Financer cette opération selon l'autorisation de la Commission des finances, conformément aux dispositions de l'art. 17, lettre h, du règlement du Conseil communal.
4. Porter au budget de fonctionnement chaque année la somme de 1'000.- au titre de frais d'exploitation et d'entretien.

J-P Bussard



M.Bader



A.Grandchamp



M.Hofer



P.Hunziker